

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°068

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant pour siéger
au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
(C.L.E.C.T) de la Métropole du Grand Paris**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des impôts et notamment son article 1609 *nonies* C-IV ;

Vu la délibération du 4 avril 2016 du Conseil de la Métropole du Grand Paris
instituant une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
métropolitaine ;

Considérant qu'il convient de désigner parmi les membres du Conseil municipal un
membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au sein de la commission
susvisée ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DESIGNE pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges
transférées (CLECT) de la Métropole du Grand Paris :

- Monsieur José LESERRE en qualité de membre titulaire de la CLECT.
- Madame Karine FRANCLET, Maire, en qualité de membre suppléante de la
CLECT.

La Maire,

Karine FRANCLET

